



# Le Bois

## INTERNATIONAL

L'officiel du bois > Charpente, construction, menuiserie et meuble

DOSSIER

Spécial  
traitement  
des bois

**LIMOUSIN : FORMER DES CADRES DÈS SEPTEMBRE** p.6

Loire

**Association  
de matériaux  
pour une charpente  
de gymnase**

p.7

Dossier traitement

**Vacciner les bois  
sans injection...**

p.10

**Le Stabilprocess  
à l'échelle industrielle**

p.13

**La désinsectisation  
par micro-ondes**

p.16

Le marché du bois

**Frilosité à la vente  
de l'ANEF**

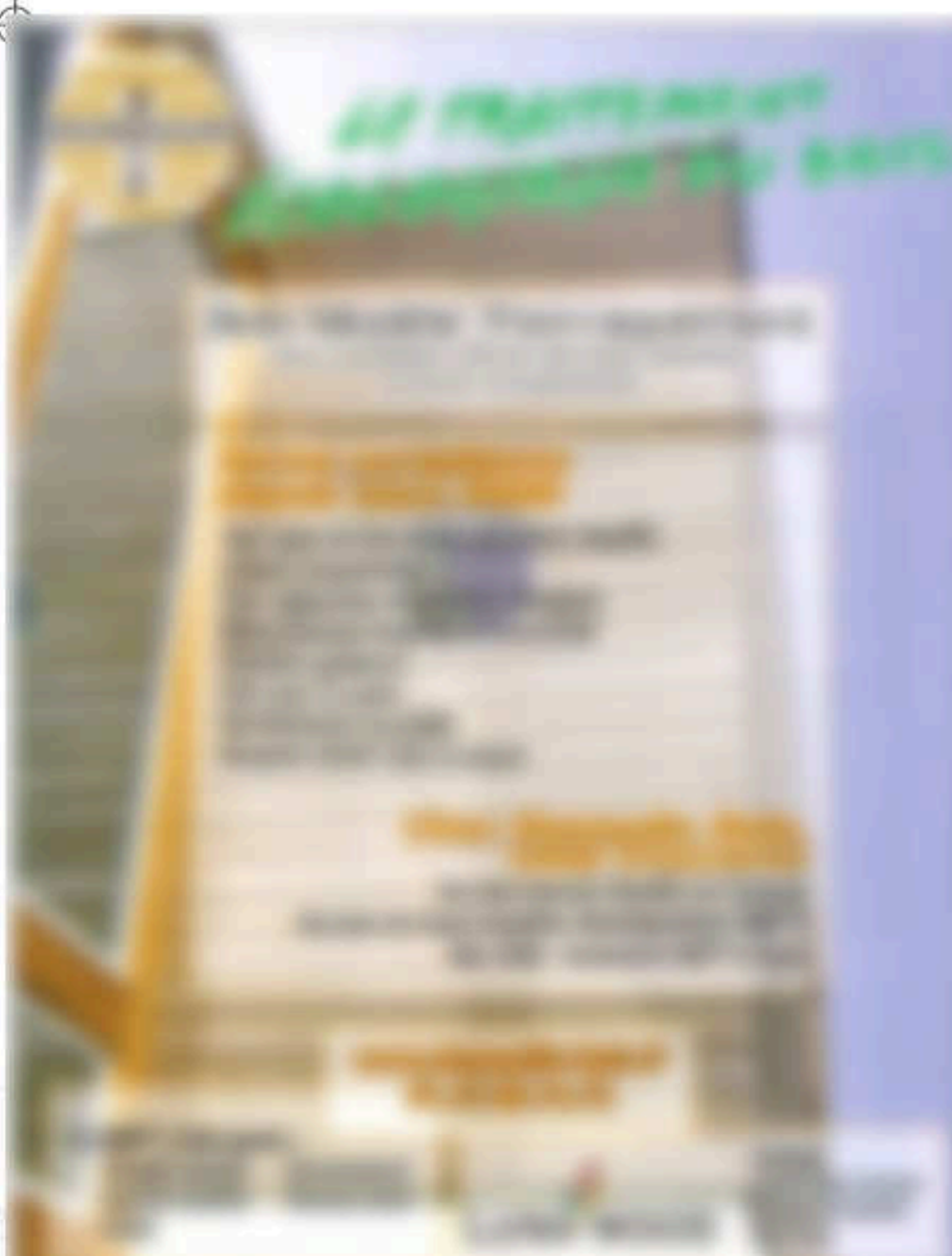
p.22

**Le Journal  
des Annonces  
du Bois**

L'hebdomadaire  
de la filière bois

N 22

samedi 14 juin 2008





## OLÉOTHERMIE

## Une alternative aux procédés de traitement classiques

Comment concilier traitement préventif des bois et respect de l'environnement ? La société Oléobois apporte une réponse pertinente avec son traitement des bois par oléothermie.

C'est dans une logique de développement durable que la société Oléobois, créée à Montpellier en 2004, propose un procédé entièrement naturel, à base d'huiles 100 % végétales chauffées à basse température (120°C). Le traitement oléothermique se décompose en trois phases distinctes qu'explique le gérant Rémi Thomas : *"Une phase de chauffe vaporise l'eau dans les canaux du bois, crée à cœur un état de pression et relaxe les contraintes internes du matériau. Vient ensuite une phase de refroidissement qui condense la vapeur d'eau, ce qui génère un phénomène d'aspiration au sein du bois et provoque une pénétration en profondeur de l'huile formulée. Après égouttage, une phase de séchage finalise l'imprégnation et permet d'obtenir rapidement un aspect sec."* En résumé, les huiles chaudes pénètrent dans les pores du bois à la place de l'eau évaporée et le rendent plus durable.

### Une imprégnation en profondeur

Le bois est un matériau hydrophile (forte affinité pour l'eau) et c'est une propriété qui le rend vulnérable. Une fois imprégné avec des huiles, le bois revêt un caractère hydrophobe (faible affinité pour l'eau) et devient alors moins sensible aux micro-organismes (affectonnant les milieux humides).



Avec l'oléothermie, les huiles chaudes pénètrent dans les pores du bois à la place de l'eau évaporée et le rendent plus durable.

Outre cette première protection physique, une deuxième protection biologique est apportée par la formulation des produits imprégnés, qui contiennent des huiles végétales (lin, colza...), des dérivés oléagineux et des adjuvants naturels sélectionnés pour leurs principes actifs.

Au final, les atouts des bois thermo-huilés sont nombreux : hydrophobie, durabilité accrue, grande stabilité dimensionnelle, tendance à la fissuration réduite, bonne aptitude à recevoir des finitions, propriétés mécaniques non altérées... Et Rémi Thomas d'ajouter : *"Selon les essences, les bois thermo-huilés peuvent être destinés à une utilisation extérieure répondant aux exigences des classes d'emploi III."*

### L'UTB, outil adapté aux scieries et négociants bois

Pour mettre en œuvre ce procédé, Oléobois a développé des unités de thermohuilage des bois (charge de 3 à 5 mètres cubes et durée d'imprégnation de 2 à 4 heures). Ces unités sont simples d'utilisation et possèdent de nombreux avantages : dispositif peu encombrant, fonctionnement entièrement automatisé, absence d'aire de rétention en sortie de bac, faible coût énergétique, dispense de toute autorisation d'exploiter. Mais aussi et surtout, cette méthode a l'avantage de valoriser les bois indigènes, puisqu'elle permet de traiter des essences de provenance régionale,



réputées non imprégnables par des procédés classiques.

Par ailleurs, la dernière génération d'UTB dispose de chaudières à huile végétale améliorant l'autonomie en termes de puissance électrique, les coûts d'investissement et le bilan carbone du cycle de traitement.

Trois de ces unités sont à l'heure actuelle en service en

France

(Richomme Technobois, SPBI, et Profil Douglas) et, dans le but de sensibiliser de nouveaux industriels, Oléobois dispose d'un logiciel permettant de dégager tous

les éléments de rentabilité économique liés à l'utilisation d'une unité de thermohuilage des bois.

*"Cet outil de traitement répond aux contraintes réglementaires actuelles (directive biocide, règlement Reach) et se démarque des traitements classiques à base de chimie lourde, apportant une forte valeur ajoutée aux produits finis",* conclut Rémi Thomas.

De notre correspondante

Julie Henry



*"Selon les essences, les bois thermo-huilés sont destinés à une utilisation extérieure répondant aux exigences des classes d'emploi III",* précise le gérant Rémi Thomas.

